









## SNUIPP-SNES-SNEP-SNUEP Les syndicats de la FSU se battent pour vos droits au quotidien

## **SE BATTRE CONTRE**

- L'**évaluation permanente** des stagiaires et des candidat·es aux concours en M2
- L'**infantilisation** des étudiant·es et des stagiaires
- La baisse des postes aux concours
- La **baisse du pouvoir d'achat** des entrant·es dans le métier

#### **LUTTER POUR**

- Un investissement massif dans la formation des métiers de l'éducation
- Une **vraie revalorisation salariale** qui compense la perte de pouvoir d'achat
- Abroger la réforme de la formation et recruter sous statut d'élève fonctionnaire

## LES VICTOIRES DE LA FSU

Par la mobilisation active de ces milliers de militant·es la FSU a obtenu de nombreuses avancées pour les entrant·es dans le métier:

- L'exonération et le remboursement de la CVEC pour l'ensemble des stagiaires inscrit·es à l'INSPE
- La **création d'une indemnité forfaitaire** de 700 euros pour les étudiant-es contractuel·les alternant-es pour prendre en charge leurs frais de déplacement
- Le versement de la prime REP/REP+ pour les AED en préprofessionnalisation
- Le maintien de la formation sur le temps de service des stagiaires pour ne pas venir alourdir leur charge de travail

### À quoi servent vos élu·es étudiant·es ? Le témoignage de vos représentant·es

Lors de l'année 2021-2022, nous sommes les seul·es parmi les élu·es usager·es a avoir siégé à tous les conseils de l'année, soit 4 réunions de novembre à juin. Nous sommes intervenu·es à de multiples reprises et nous avons posé de nombreuses questions diverses pour obtenir informations et réponses concernant les conditions de la formation des étudiant·es et des stagiaires. Ainsi entre autres choses, nous avons défendu le droit à la poursuite d'étude au sein du dispositif AED prépro, fait part de nos critiques sur la faiblesse du temps de formation des stagiaires temps plein et alerté le rectorat et l'INSPE sur la grande souffrance des ECA compte tenu de leur charge de travail trop lourde.





Il est primordial de voter pour des élu·es présent·es et actif·ves pour changer radicalement les conditions d'entrée dans le métier de toutes et tous!

#### Les conséquences désastreuses de la réforme de la formation

La FSU et l'ensemble des syndicats qui la composent se sont battus et continueront de le faire, contre la réforme de la formation. Au lieu de venir revaloriser l'entrée dans le métier comme réclamé depuis des années par la FSU, celle-ci vient entériner la précarisation du début de carrière. Les retours des ECA suite à l'enquête lancée l'an dernier par le SNES-FSU sont alarmants de ce point de vue : entre grande souffrance psychologique liée à la surcharge de travail et faiblesse de la rémunération, une partie d'entre elles·eux n'envisageaient même plus de passer le concours. De même, le passage à temps plein laisse craindre des démissions en cascade, une dynamique déjà enclenchée puisqu'à Créteil, 1 stagiaire sur 4 n'a pas pris son poste à la rentrée. Il est donc urgent de porter nos revendications à l'INSPE pour sauver le service public d'éducation de la faillite engendrée par les réformes sucessives.

Pour une amélioration concrète de votre formation et de votre entrée dans le métier
VOTEZ FSU du 22 au 23 novembre 2022

## Les propositions que nous défendons pour une formation de qualité

### Des modalités d'évaluation adaptées

- Nous réclamons la fin des notes seuils, la compensation annuelle de toutes les U.E, la possibilité de continuer dans tous les cas le travail de recherche commencé en M1.
- Nous demandons également la fin de la multiplication des devoirs «à la maison» alors que nous sommes déjà débordé·es par les exigences de notre travail en établissement et notre formation.

# Une formation revalorisée comme prévu par les textes et à la hauteur des enjeux

- Nous réclamons 20 jours de formation sur le temps de travail pour les stagiaires temps plein.
- Nous exigeons des placements en établissement cohérents avec la difficulté de l'entrée dans le métier : proximité géographique, au sein d'un seul établissement notamment pour les CPE.
- Nous revendiquons une **revalorisation des salaires pour les entrant·es dans le métier** : revalorisation des salaires des fonctionnaires stagiaires, revalorisation de la gratification SOPA, de l'indemnité des ECA et de celle des AED prépro.
- Nous réclamons une rénovation des lieux de formation, le développement d'un restaurant universitaire sur les sites qui en sont dépourvus, ainsi que la construction d'infrastructures sportives adaptées qui sont indispensables à la bonne formation des professeur·es du premier degré.

## Pourquoi voter pour la FSU lors de toutes les élections de 2022 ?

Première fédération syndicale dans l'enseignement, la FSU rassemble des syndicats intervenant du primaire au supérieur.

Dans notre académie ou au niveau national, les syndicats de la FSU sont majoritaires dans les instances représentatives. C'est le cas du SNUipp-FSU, SNES-FSU, SNUEP-FSU, SNEP-FSU...

Pour permettre aux syndicats de la FSU de remporter leurs combats dans toutes les instances dans lesquelles ils siègent il est donc crucial de voter à toutes les élections de l'année : à l'INSPE puis dans vos établissements lors des élections professionnelles.



#### Comment voter?

- Connectez-vous au site de vote grâce au lien que vous recevrez sur votre boîte mail universitaire et à l'INE sur votre carte étudiant·e.
- Saisissez votre identifiant personnel et votre donnée personnelle (en cas de perte rdv sur le site : https://upec.neovote.com/support ou appeler le 0 805 69 56 90
- Pour obtenir votre mot de passe nécessaire à la validation du vote saisissez une adresse mail ou un numéro de téléphone.
- Composez votre bulletin de vote et saisissez votre mot de passe préalablement obtenu puis validez votre vote.

#### Nos candidat·es :

- 1. Benjamin Coruble (Génie électrique)
- 2. Fatma Bolek (Lettres modernes)
- 3. Mathieu Béquier (PE)
- 4. Yasmina Fenni (PE)
- 5. Luc Dejeu (Histoire-Géographie)
- 6. Rebecca Baseilhac (Éco-Gestion)
- 7. Michel Megoz (PE)
- 8. Juliette Vergnaud (PE)

VOTEZ FSU à l'INSPE du 22 au 23 novembre 2022 et AUX ÉLECTIONS PROFESSIONNELLES DU 1ER AU 8 DÉCEMBRE 2022

